Image not found or type unknown

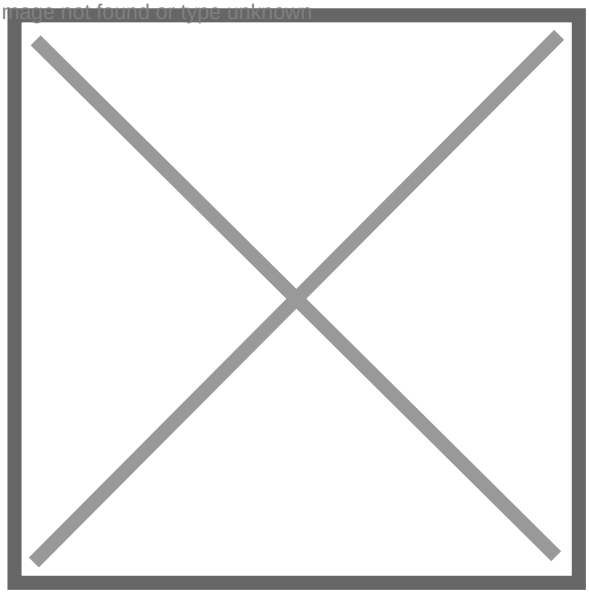

Absence de contrat avec l'éditeur (livres)

Par **barom**, le **19/01/2010** à **17:13**

Bonjour,

J'ai transmis un manuscrit pour publication à une maison d'édition, sans signer aucun contrat, l'éditeur ayant accepté de le publier. J'ai échangé avec lui un courrier électronique, le temps est passé, après 3 mois, j'essaye de connaître la date de parution, mais on m'oppose le silence radio. Que dois-je en conclure ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés